ACCORD D'ATELIER NATIONAL POUR DÉFINIR LES TERMES COMMUNS ET DÉCRIRE LES MEILLEURES PRATIQUES POUR DÉVELOPPER LA CULTURE NUMÉRIQUE

SETSI est une coalition nationale et une organisation d'innovation sociale qui renforce l'économie sociale en intégrant les principes de justice, d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité. SETSI répond aux défis systémiques dans les domaines de la finance sociale, de l'investissement à impact et des écosystèmes coopératifs par des approches centrées sur la communauté. Elle développe des réseaux, propose des formations basées sur l'entraide, et crée des espaces de réflexion et de collaboration entre les parties prenantes.

www.setsi.ca

L'Institut des normes de gouvernance numérique développe des normes de gouvernance de technologies numériques adaptées à une utilisation mondiale. L'Institut collabore avec des experts, ainsi qu'avec des partenaires nationaux, internationaux et le public, pour développer des normes nationales qui réduisent les risques pour les Canadiens et les organisations canadiennes adoptant et utilisant des technologies numériques innovantes dans l'économie numérique actuelle. L'Institut est une division indépendante du Conseil de gouvernance numérique. Pour en savoir plus sur l'organisation et ses initiatives, visitez **www.dgc-cgn.org** ou contactez **info@dgc-cgn.org**.

Table des matières

Table des matières
Préface
1. Contexte
Concrètement, cet Accord d'atelier national (AAN) propose :
2. Définir la littératie numérique : concepts fondamentaux et termes associés
3. Mettre en œuvre la littératie numérique : stratégies et considérations clés pour réussir
3.1 Méthodologie d'approche pour la mise en œuvre
3.2 Considérations clés pour des initiatives efficaces en littératie numérique
3.3 Meilleures pratiques sur le terrain
4. Approches sectorielles pour la mise en œuvre de la littératie numérique
4.1 Secteur public (gouvernements, écoles, bibliothèques, organisations communautaires)
4.2 Secteur à but non lucratif (organismes de bienfaisance, fondations, organisations communautaires)
4.3 Secteur privé (entreprises, startups, sociétés technologiques)
4.4 Collaboration intersectorielle (initiatives multipartites)
5. Mesures communes pour identifier les obstacles au développement des compétences numériques
5.1 Accès et infrastructures
5.2 Compétences et confiance
5.3 Inclusion et équité
5.4 Portée et engagement des programmes
5.5 Capacité et soutien de l'écosystème
5.6 Résultats et impact
Annexes
Exemple d'enquête : Indicateurs de littératie, de maîtrise et d'accès aux outils numériques (échelle de Likert à 5 points)
Exemple de cadre d'enquête sur la littératie et la maîtrise des outils numériques

Préface

Le Social Economy, par l’intermédiaire de Social Economy Through Social Inclusion (SETSI), a élaboré cet Accord d’atelier national (National Workshop Agreement) au nom du Conseil canadien des normes (CCN) et en collaboration avec le Conseil de gouvernance numérique.

L’Accord d’atelier national (AAN) est entré en vigueur le 24 septembre 2025.

Social Economy Through Social Inclusion (SETSI) conserve la propriété et les droits d'auteur de l'accord NWA. Conformément à notre contrat, cette NWA fera l'objet d'un examen par un comité d'experts au bout de trois ans. À l'issue de cet examen, une nouvelle édition, une révision, une réaffirmation ou une transition vers une norme nationale du Canada, ou encore le retrait de la NWA pourraient être envisagés.

La NWA n'est pas une véritable norme canadienne. Le processus NWA permet d'élaborer rapidement un code de pratique pour répondre à un besoin immédiat. Une NWA peut être envisagée pour être développée ultérieurement en tant que norme nationale du Canada.

1. Contexte

Les technologies numériques transforment presque tous les aspects de la vie au Canada — de notre manière de travailler et d'apprendre, à la façon dont nous accédons aux services essentiels et participons à la vie civique. Toutefois, tous les individus et toutes les communautés ne disposent pas des mêmes capacités pour naviguer ce changement ou en bénéficier. Les lacunes en matière de littératie numérique peuvent entraîner des préjudices, mener à l'exclusion, limiter les opportunités économiques et aggraver les inégalités sociales existantes. Combler ces lacunes peut également contribuer à renforcer la confiance dans le monde numérique.

Alors que les gouvernements, les organisations et les institutions à travers le Canada mettent en œuvre des outils numériques et des systèmes dotés d'intelligence artificielle, il est essentiel que les initiatives de littératie numérique soient équitables, accessibles, coordonnées et adaptées à des besoins diversifiés. Cet Accord d'atelier national (AAN) vise à soutenir les acteurs des secteurs public et privé — y compris les éducateurs, les décideurs politiques, les leaders industriels et les organisations de la société civile — en fournissant des orientations fondamentales pour définir, mettre en œuvre et mesurer les efforts de littératie numérique à l'échelle du pays. Lorsque pertinent, l'AAN s'alignera vers les normes émergentes en matière d'accessibilité et d'équité, notamment la norme sur les systèmes d'intelligence artificielle accessibles et équitables présentement en cours de développement.

L'objectif de cet accord est d'établir un langage commun de haut niveau, d'identifier des recommandations pour les stratégies d'implantation et d'introduire un ensemble standardisé d'indicateurs pour soutenir le développement d'une littératie numérique inclusive et efficace. Il met particulièrement l'accent sur l'adaptation des initiatives aux besoins des jeunes, des aînés, des groupes historiquement marginalisés et des communautés pour lesquelles l'anglais ou le français ne sont pas la langue principale.

Concrètement, cet Accord d'atelier national (AAN) propose :

- **Une définition commune de la littératie numérique et des termes associés :** Établir un langage partagé pour favoriser la coordination, l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes à travers les juridictions et les secteurs.

- **Des orientations pour la mise en œuvre d'initiatives de littératie numérique :** Proposer des stratégies pratiques et les meilleures pratiques qui tiennent compte des besoins de populations diverses, incluant des considérations d'équité, d'accessibilité et d'adaptabilité.

- **Des orientations pour la mise en œuvre de la littératie numérique à différentes étapes:** Fournir des approches adaptables pour intégrer la littératie numérique dans divers contextes — tels que les écoles, les milieux de travail, les foyers et les espaces communautaires — adaptées aux environnements des secteurs public et privé.

- **Un ensemble partagé d'indicateurs :** Introduction d'un cadre cohérent d'indicateurs pour aider à identifier les lacunes, mesurer les progrès et soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes dans les efforts de développement des compétences numériques.

2. Définir la littératie numérique : concepts fondamentaux et termes associés

Les termes clés liés à la littératie numérique permettent de définir les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour naviguer, interagir et contribuer au monde numérique actuel. Vous trouverez ci-dessous une liste de termes clés, chacun accompagné de deux définitions: une définition simplifiée pour une compréhension accessible, et une définition approfondie pour un contexte et une application plus poussée.

Concepts fondamentaux

2.1 Technologies numériques	
Définition simplifiée	Outils comme les téléphones, les ordinateurs et les applications qui permettent aux gens de créer, enregistrer, partager et utiliser de l'information.
Définition standard	Outils, systèmes et dispositifs électroniques qui génèrent, stockent, traitent ou échangent des données. Cela inclut le matériel informatique, les applications logicielles, les plateformes en ligne, les services infonuagiques et les systèmes dotés d'intelligence artificielle.
2.2 Littératie numérique	
Définition simplifiée	Savoir utiliser les ordinateurs, les téléphones et Internet pour chercher, comprendre et partager de l'information en toute sécurité.
Définition standard	Capacité à rechercher, comprendre, créer et partager de l'information en utilisant des outils et des technologies numériques de manière sécuritaire et responsable. Cela comprend l'apprentissage de l'utilisation des appareils, des applications et d'Internet pour répondre à des besoins personnels, professionnels, scolaires et communautaires.
2.3 Littératie numérique	
Définition simplifiée	Être à l'aise avec la technologie pour apprendre, communiquer et résoudre des problèmes.
Définition standard	Confiance dans l'utilisation créative, efficace et responsable des technologies numériques. Ceci dépasse les compétences de base et inclut la résolution de problèmes, la collaboration, la pensée critique et l'adaptation à de nouveaux outils et environnements numériques. Elle reflète une compréhension approfondie des outils numériques, de leur impact, et de leur utilisation stratégique, éthique et efficace dans divers contextes.

Compétences en information et médias numériques

2.4 Littératie informationnelle	
Définition simplifiée	Capacité à trouver, comprendre et utiliser l'information de manière sécuritaire, équitable et efficace.
Définition standard	Capacité à reconnaître quand une information est nécessaire, à la localiser, l'évaluer, l'utiliser et la communiquer de manière efficace, éthique et efficiente. Cela inclut la compréhension de la manière dont l'information est produite, organisée et diffusée à travers différents formats et contextes.
2.5 Littératie des données	
Définition simplifiée	Capacité à lire, comprendre et utiliser des données pour prendre des décisions ou expliquer des informations.
Définition standard	Capacité à lire, comprendre, créer et communiquer des données en tant qu'information, incluant la capacité à analyser, interpréter et présenter les données de manière significative dans divers contextes.
2.6 Fluidité des données	
Définition simplifiée	Capacité à comprendre les données, à en tirer des enseignements et à les utiliser pour prendre des décisions éclairées.
Définition standard	Capacité à interpréter les données avec précision, à en tirer des enseignements pertinents, à reconnaître leurs limites et à les utiliser de manière responsable pour éclairer la prise de décision et résoudre des problèmes.
2.7 Littératie des médias numériques	
Définition simplifiée	Capacité à trouver, comprendre et créer du contenu sur des plateformes numériques comme les réseaux sociaux, les blogs, les podcasts et les services de diffusion en continu.
Définition standard	Capacité à accéder, analyser, évaluer, créer et interagir avec du contenu et des plateformes de médias numériques, tout en comprenant le rôle des médias dans la société, en reconnaissant les biais et la désinformation, et en faisant des choix éclairés en tant que consommateurs et créateurs.

Compétences en intelligence artificielle et technologies émergentes

2.8 Intelligence artificielle (IA)

Définition simplifiée	Technologie permettant aux ordinateurs d'apprendre, de réfléchir et d'effectuer des tâches de manière similaire à la prise de décision humaine.
Définition standard	Systèmes informatiques ou logiciels capables d'exécuter des tâches nécessitant habituellement l'intelligence humaine, telles que la résolution de problèmes, l'apprentissage, la prise de décision et la compréhension du langage.
2.9 Littératie en intelligence artificielle (IA)	
Définition simplifiée	Capacité à comprendre le fonctionnement de l'IA, ses usages, ses risques et comment l'utiliser de manière responsable
Définition standard	Capacité à comprendre, évaluer de manière critique et utiliser de façon appropriée les technologies d'intelligence artificielle. Cela inclut la compréhension de ce qu'est l'IA, de son fonctionnement, de ses applications, de ses risques potentiels, des considérations liées à la propriété intellectuelle, des implications éthiques, et de son influence sur les décisions, les systèmes et la société.
2.10 Agents personnels / Agents d'intelligence artificielle (IA	
Définition simplifiée	Outils d'IA qui vous aident à gérer des tâches, prendre des décisions et organiser des informations selon vos besoins.
Définition standard	Outils ou assistants alimentés par l'IA conçus pour agir au nom des individus, les aidant à gérer l'information, à prendre des décisions et à accomplir des tâches en fonction de leurs circonstances et besoins personnels

<u>Confiance, sécurité et bien-être</u>

2.11 Confidentialité des données	
Définition simplifiée	Protection des informations personnelles et sensibles, tout en comprenant comment elles sont collectées, stockées, utilisées et partagées en ligne.
Définition standard	Protection des informations personnelles et sensibles contre tout accès, utilisation, divulgation, modification ou destruction non autorisés, tout en veillant à ce que les individus comprennent comment leurs données sont collectées, stockées, traitées et partagées par les systèmes numériques.
2.12 Confiance numérique	
Définition simplifiée	Confiance dans le fait que les systèmes numériques sont sécurisés, fiables, transparents et respectent les droits des utilisateurs lors du traitement des données.

Définition standard	Désigne la confiance que les individus et les organisations accordent à la sécurité, à la fiabilité et à l'utilisation éthique des technologies numériques et des données. Elle implique la conviction que les systèmes numériques protègent les informations personnelles, fonctionnent de manière transparente et respectent les droits des utilisateurs.
2.13 Sécurité numérique et bien-être	
Définition simplifiée	Compétences et habitudes nécessaires pour rester en sécurité en ligne, comme repérer les arnaques, gérer les mots de passe, utiliser les paramètres de confidentialité et adopter des comportements numériques sécuritaires.
Définition standard	Les connaissances, les compétences et les pratiques nécessaires pour protéger les informations personnelles et maintenir la sécurité dans les espaces numériques. Elle se concentre sur les habitudes personnelles et civiques telles que la reconnaissance des tentatives d'hameçonnage, la gestion des mots de passe, l'utilisation efficace des paramètres de confidentialité et le développement de comportements en ligne sûrs.
2.14 Bien-être numérique	
Définition simplifiée	Soutenir la santé mentale, physique et émotionnelle tout en utilisant les technologies numériques de manière adaptée aux besoins individuels, en trouvant un équilibre lorsque possible et en favorisant des habitudes numériques saines.
Définition standard	État de santé mentale, physique et émotionnelle en lien avec l'utilisation des technologies numériques. Cela implique de cultiver des habitudes numériques saines et de trouver un équilibre entre la vie en ligne et hors ligne lorsque cela est approprié, tout en reconnaissant que les individus interagissent différemment avec les outils numériques. Pour certains, un temps d'écran prolongé ou une connectivité constante est nécessaire pour la communication, l'accessibilité, le travail ou la vie quotidienne.

<u>Droits, inclusion et participation</u>

2.15 Droits numériques	
Définition simplifiée	Vos droits et protections en ligne, comme la vie privée, la liberté d'expression, l'accès à l'information et la protection contre la discrimination et la surveillance, ainsi que la connaissance des responsables de la protection de ces droits et des recours possibles en cas de violation.
Définition standard	Droits humains et protections juridiques applicables dans l'environnement numérique. Cela inclut les droits à la vie privée, à la liberté d'expression, à l'accès à l'information, et à la protection contre la discrimination et la surveillance dans les espaces en ligne, tout en reconnaissant les organismes

	responsables et les mécanismes de recours disponibles en cas de violation de ces droits.
2.16 Citoyenneté numérique	
Définition simplifiée	Être sécuritaire, responsable et respectueux en ligne tout en comprenant ses droits, en protégeant son identité et en respectant les règles et lois numériques.
Définition standard	Capacité à interagir de manière sécuritaire, responsable, éthique et efficace dans les environnements numériques. Cela inclut la compréhension des droits et responsabilités numériques, la protection du bien-être personnel et communautaire, le respect des autres en ligne, la gestion de l'identité numérique et la participation aux activités civiques, éducatives, sociales et économiques en respectant les valeurs et normes partagées, tout en démontrant une connaissance et un respect des lois et règlements sur la vie privée.
2.17 Inclusion numérique	
Définition simplifiée	Veiller à ce que tout le monde puisse accéder à la technologie numérique et l'utiliser, peu importe le lieu, le revenu, l'âge, les capacités ou les origines.
Définition standard	Garantir que tous les individus et toutes les communautés, en particulier celles qui sont mal desservies, aient accès aux technologies numériques et puissent les utiliser efficacement. Cela comprend l'accès à Internet abordable, aux appareils, à la formation aux compétences numériques et à du contenu accessible, indépendamment de la géographie, du revenu, de l'âge, des capacités ou des origines.
2.18 Accès numérique	
Définition simplifiée	Avoir des opportunités équitables et justes d'utiliser les outils numériques, Internet et les services en ligne.
Définition standard	Disponibilité et distribution équitable des technologies numériques, des infrastructures et des services permettant aux individus et aux communautés de se connecter, de participer et de s'épanouir dans le monde numérique.
2.19 Souveraineté numérique	
Définition simplifiée	Avoir le contrôle sur ses propres données, actifs numériques et activités en ligne.
Définition standard	La capacité des individus, des organisations, des communautés et des nations à contrôler leurs propres actifs numériques, leurs données et leurs interactions en ligne.

<u>Gouvernance, innovation ouverte et éthique</u>

2.20 Gouvernance numérique	
Définition simplifiée	Règles et pratiques qui encadrent l'utilisation sécuritaire, équitable et responsable des technologies numériques et des données pour protéger l'intérêt public.
Définition standard	Cadres, politiques et pratiques qui guident l'utilisation éthique, efficace et responsable des technologies numériques et des données. Cela inclut la supervision de la confidentialité des données, de la sécurité, de l'accessibilité et de l'équité, en veillant à ce que les outils et services numériques soient conçus et gérés dans l'intérêt public.
2.21 Technologie à code source ouvert	
Définition simplifiée	Logiciel libre que tout le monde peut utiliser, modifier et partager, en respectant les licences et en favorisant la collaboration.
Définition standard	Logiciels et outils dont le code source est rendu public et accessible à tous pour être utilisé, modifié et distribué. Il est important de comprendre les avantages et les responsabilités liés à l'utilisation de solutions open source, y compris les pratiques de partage de données, les règles de licence et les possibilités de participation à des innovations collaboratives.
2.22 Participation à la technologie numérique	
Définition simplifiée	Être activement impliqué dans la création de la technologie en partageant des idées, en donnant son avis et en contribuant à des projets, plutôt que de simplement utiliser les outils numériques.
Définition standard	Capacité des individus et des communautés à contribuer activement à l'innovation numérique et aux politiques. Cela inclut la participation à des projets open source, l'engagement dans des processus de co-conception et la contribution à la manière dont les technologies sont développées, mises en œuvre et gouvernées. Le développement de ces compétences permet aux citoyens d'être des acteurs numériques actifs plutôt que de simples utilisateurs.

<u>Impacts sociétaux et équité</u>

2.23 Technologie d'intérêt public	
Définition simplifiée	Technologie conçue pour servir le bien commun, souvent développée par des gouvernements ou des organismes sans but lucratif. Elle vise à répondre aux besoins des communautés plutôt qu'à générer du profit.
Définition standard	Conception, développement et utilisation de technologies ayant pour objectif principal de servir l'intérêt public. Ces technologies visent à relever des défis sociétaux et à améliorer le bien-être communautaire. Elles sont souvent développées par des gouvernements, des organismes sans but lucratif ou des initiatives collaboratives impliquant plusieurs parties prenantes. Comprendre la

	technologie d'intérêt public implique aussi de reconnaître les objectifs et les intentions derrière les technologies que nous utilisons.
2.24 Justice numérique	
Définition simplifiée	Veiller à ce que la technologie soit équitable et profite à tous de manière égale. Elle aborde des enjeux comme les biais algorithmiques et protège les communautés vulnérables tout en favorisant un accès égal à la technologie
Définition standard	Veiller à l'équité dans la conception, l'utilisation et la distribution de la technologie. Elle se concentre sur l'identification des préjudices potentiels pour certaines communautés, sur le partage équitable des bénéfices technologiques et sur la lutte contre les biais algorithmiques, y compris ceux présents dans les systèmes d'IA et non-IA. La justice numérique défend la transparence, la responsabilité et la participation inclusive dans les processus décisionnels technologique

3. Mettre en œuvre la littératie numérique : stratégies et considérations clés pour réussir

La mise en œuvre d'initiatives de littératie numérique nécessite une planification intentionnelle, des approches inclusives et une compréhension claire des besoins variés des communautés à travers les secteurs et les environnements d'apprentissage. Cette section propose des stratégies pratiques et des considérations clés pour soutenir le développement, la mise en œuvre et la pérennité des programmes de littératie numérique.

3.1 Méthodologie d'approche pour la mise en œuvre

a) Audience Définir votre objectif et votre public

- **i)** Clarifiez vos objectifs : s'agit-il de compétences de base, de sécurité, de pensée critique ou de préparation à l'emploi?
- **ii)** Identifiez vos groupes cibles, tels que les jeunes, les aînés, les nouveaux arrivants, les communautés autochtones et les travailleurs.
- **iii)** Adaptez le langage, les intervenants ou organismes, les outils et les méthodes de diffusion aux besoins et au niveau de compétence numérique du public.

b) Co-concevoir avec les communautés

- **i)** Impliquez les membres de la communauté, les éducateurs et les experts sectoriels dans la planification et le développement du programme
- **ii)** Assurez-vous de la pertinence culturelle et du respect des expériences vécues.

c) Choisir des modèles de diffusion efficace

- **i)** Utilisez des formats hybrides (présentiel + en ligne), des classes mobiles ou du mentorat entre pairs.
- **ii)** Utilisez des espaces communautaires accessibles, comme les bibliothèques, les écoles et les centres jeunesse.

d) Assurer l'accessibilité

- **i)** Fournissez les supports dans plusieurs langues et formats (vidéo, audio, imprimé, compatible avec les lecteurs d'écran).
- **ii)** Concevez des contenus accessibles en cas de faible bande passante ou hors ligne.
- **iii)** Soutenez les styles d'apprentissage diversifiés, y compris les handicaps et la neurodiversité.

e) Former des animateurs locaux (modèle de formation des formateurs)

- **i)** Investissez dans des animateurs de confiance au sein de leurs communautés, qui comprennent les contextes locaux.
- **ii)** Utilisez le modèle de formation des formateurs (TOT) pour leur fournir des plans de cours adaptables, des outils et des ressources pour différents niveaux de compétence.

f) Fournir des outils et des infrastructures

- **i)** Facilitez l'accès progressif aux appareils, à Internet fiable et au soutien technique.
- **ii)** Collaborez avec des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux ou multilatéraux pour subventionner ou faire don d'équipements via des partenariats public-privé.

g) Mesurer l'impact et s'adapter

- **i)** Définissez des indicateurs de réussite (ex. : taux de pénétration de la formation, score de confiance numérique, progrès, impact, compétences acquises, changement de comportement).
- **ii)** Recueillez des retours continus pour améliorer les programmes.
- **iii)** Communiquez les étapes clés et partagez les réussites.

h) Promouvoir l'éthique numérique et la sécurité

- **i)** Intégrez du contenu sur la vie privée, la cyberintimidation, la désinformation et les droits liés aux données.
- **ii)** Encouragez une navigation sécuritaire et critique des environnements numériques en intégrant des stratégies telles que des systèmes d'alerte précoce contre les logiciels malveillants et des accords de sécurité et de confidentialité accessibles aux utilisateurs.

i) Favoriser l'apprentissage continu

- **i)** Complétez les ateliers par des séances de mise à jour, des centres de ressources et des forums communautaires.
- **ii)** Créez des passerelles reliant les compétences numériques à l'emploi, à l'éducation et à la participation civique.

3.2 Considérations clés pour des initiatives efficaces en littératie numérique

Les initiatives réussies en littératie numérique vont au-delà de la simple transmission de contenu, elles reposent sur une conception réfléchie, une mobilisation inclusive et une capacité d'adaptation aux besoins et environnements en constante évolution. Les considérations suivantes décrivent les facteurs essentiels qui contribuent à l'efficacité, à l'évolutivité et à l'impact durable des programmes de littératie numérique:

a. **Pertinence culturelle et contextuelle**
   Adaptez le contenu pour refléter les langues locales, les nuances culturelles et les expériences vécues, afin que les apprenants se sentent représentés et engagés.

b. **Accessibilité et inclusion**
   Concevez des programmes conviviaux et accessibles à tous, quel que soit le niveau de compétence technique, les capacités ou les origines. Tenez compte de l'âge, du niveau d'éducation, de la langue et des facteurs socioéconomiques pour garantir une participation équitable des apprenants diversifiés.

c. **Sécurité numérique et éthique**
   Intégrez des leçons et des informations sur l'utilisation responsable de la technologie, la protection des données, la vie privée en ligne et la sensibilisation aux biais algorithmiques pour favoriser une interaction numérique sécuritaire et éthique.

d. **Réactivité et adaptabilité**
   Dans un paysage numérique en constante évolution, la réussite repose sur la capacité à réagir rapidement et de manière pertinente aux nouvelles tendances, technologies et besoins des apprenants. Les programmes doivent intégrer des cadres flexibles pouvant s'adapter aux nouveaux défis et opportunités.

e. **Durabilité et impact à long terme**
   Investissez dans le développement de capacités locales pour la direction et la mise en œuvre des programmes. Priorisez le soutien continu, le mentorat et le développement de ressources pour garantir des bénéfices durables pour les apprenants et les communautés.

f. **Partenariats et collaboration**
   Favorisez la collaboration intersectorielle entre écoles, bibliothèques, organismes sans but lucratif, entreprises technologiques et agences gouvernementales pour mutualiser les ressources, coconcevoir des solutions et accroître l'impact de manière efficace.

g. **Mesure et boucles de rétroaction**
   Définissez des indicateurs de progrès clairs et mettez en place des mécanismes de rétroaction continue pour évaluer l'impact, orienter les améliorations du programme et garantir l'alignement avec les besoins des apprenants.

Exemples de considérations pour différents groupes

Public cible	Besoins fondamentaux en littératie numérique	Considérations pour la conception et la mise en œuvre

Personnes âgées	Banque en ligne sécurisée, achats en ligne, accès aux services de santé et gouvernementaux, gestion des paramètres de confidentialité et de sécurité.	Interfaces simplifiées, instructions patientes, soutien en personne, renforcement de la confiance en matière de sécurité en ligne.
Personnes ayant un handicap physique	Utilisation de technologies d'assistance (ex. : lecteurs d'écran, claviers adaptés, commandes vocales) et plateformes accessibles.	Conception selon les normes WCAG, formation à l'utilisation des appareils, priorité à l'accessibilité dans les supports du programme.
Personnes ayant des troubles de santé mentale ou des dépendances	Accès aux appareils et à Internet, compétences pour naviguer dans les services de santé en ligne, groupes de soutien entre pairs, services en cas de crise.	Approche informée par les traumatismes, ressources simplifiées, flexibilité, intégration avec les services de santé mentale.
Nouveaux arrivants et réfugiés	Soutien linguistique, accès aux services d'établissement, candidatures d'emploi, vérification d'identité numérique, outils d'orientation culturelle.	Ressources multilingues, exemples culturellement sensibles, partenariats avec des organismes d'accueil.
Communautés autochtones	Accès à une connectivité fiable, création de contenu local, protection de la souveraineté des données, soutien à la préservation des langues autochtones.	Co-conception des programmes avec les leaders communautaires, respect des protocoles culturels, recours à des formateurs communautaires.
Résidents des régions éloignées et rurales	Accès fiable à Internet haute vitesse, soins de santé virtuels, apprentissage à distance, services gouvernementaux en ligne.	Plaidoyer pour l'investissement dans les infrastructures, outils conçus pour une utilisation hors ligne, création de pôles numériques dans les espaces communautaires.
Propriétaires de petites entreprises et entrepreneurs	Compétences en commerce électronique, marketing numérique, sensibilisation à la cybersécurité, gestion sécurisée des transactions en ligne.	Formations spécifiques au secteur, mentorat entre pairs, formats de diffusion flexibles adaptés aux horaires chargés.
Chercheurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle	Création de CV numériques, utilisation de plateformes d'emploi, compréhension des outils de collaboration en milieu de travail, développement de compétences en données et en IA.	Partenariats avec des agences de développement de la main-d'œuvre, accent sur les applications pratiques, intégration de la formation aux compétences relationnelles.
Aidants et parents	Surveillance de l'activité en ligne des enfants, sécurité numérique, outils d'apprentissage en ligne, accès à l'information sur la santé.	Ressources adaptées à la famille, ateliers de formation pour les parents, conseils de sécurité selon l'âge.

Étudiants (primaire, secondaire et postsecondaire)	Compétences numériques de base, pensée critique, sécurité en ligne, communication numérique, compétences en recherche, compréhension des impacts de l'IA.	Intégration dans les programmes scolaires, promotion de l'exploration pratique, enseignement des comportements responsables en ligne.

3.3 Meilleures pratiques sur le terrain

a. **Partenariats dirigés par la communauté**
S'associer à des organisations locales de confiance favorise l'adoption et l'adéquation culturelle.

Les programmes efficaces privilégient la collaboration avec des organisations locales reconnues et des leaders communautaires. Cela garantit que les initiatives numériques sont alignées avec les normes culturelles, les priorités locales et les réalités vécues. En plaçant les voix communautaires au cœur de la prise de décision, les programmes gagnent en légitimité, améliorent leur adoption et renforcent leur durabilité à long terme.

b. **Apprentissage intégré**
Intégrer la littératie numérique dans des programmes existants (ex. : services d'emploi, cours de langue) pour renforcer la pertinence.

La littératie numérique est plus efficace lorsqu'elle est intégrée aux services existants et aux activités quotidiennes. L'intégration dans des programmes tels que la préparation à l'emploi, l'apprentissage des langues ou le développement des jeunes permet aux apprenants de percevoir immédiatement la valeur et la pertinence. Cette approche réduit les obstacles et favorise le développement continu des compétences plutôt que des interventions ponctuelles.

c. **Accès aux appareils + formation aux compétences**
Associer la formation aux compétences numériques à l'accès aux appareils et à Internet garantit une utilisation pratique.

Une formation sans accès aux appareils — ou des appareils sans formation — limite l'impact. Associer le développement des compétences à un accès abordable et fiable au matériel et à la connectivité permet aux participants de pratiquer, d'appliquer et de maintenir leurs nouvelles compétences. Cette double approche contribue à combler les écarts numériques et d'équité.

d. **Projets pilotes public-privé**
Des programmes pilotes cofinancés entre entreprises technologiques et municipalités offrent des modèles évolutifs.

La collaboration stratégique entre les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé peut accélérer l'innovation. Les projets pilotes cofinancés permettent aux parties prenantes de tester de nouveaux modèles, d'en mesurer l'efficacité et de mettre à l'échelle les solutions de manière responsable. Les pilotes favorisent également la

responsabilité partagée et tirent parti d'expertises diverses sans surcharger un seul acteur.

e. **Diffusion hybride et mobile**
Ces modèles augmentent la portée, notamment dans les communautés rurales et mal desservies.

La flexibilité dans la diffusion des programmes élargit la portée et favorise l'équité. Combiner l'apprentissage en présentiel avec des outils en ligne soutient différents styles d'apprentissage, tandis que le contenu adapté aux appareils mobiles permet l'accès aux participants ayant une connectivité ou une bande passante limitée. Les stratégies hybrides et mobiles sont particulièrement utiles pour les communautés rurales et mal desservies.

f. **Répertoires ouverts**
Les répertoires en libre accès favorisent la collaboration et accélèrent l'impact en permettant aux organisations de partager, adapter et appliquer des ressources éprouvées.

Les répertoires centralisés et en libre accès permettent aux organisations de partager des ressources pédagogiques de qualité, des cadres de gouvernance, des outils d'auto-évaluation et des modèles de politiques. Cela réduit les duplications, facilite le transfert de connaissances et permet aux petites organisations d'adapter des ressources éprouvées à leur contexte local, accélérant ainsi l'impact collectif.

4. Approches sectorielles pour la mise en œuvre de la littératie numérique

La littératie numérique doit être encouragée dans divers environnements — publics, privés, communautaires et à but non lucratif — chacun ayant des rôles, des responsabilités et des opportunités distincts. Cette section présente des stratégies adaptées à chaque secteur pour contribuer de manière significative à l'avancement de la littératie numérique.

4.1 Secteur public (gouvernements, écoles, bibliothèques, organisations communautaires)

Le secteur public joue un rôle central dans la construction de l'avenir numérique du Canada. Les gouvernements, les écoles, les bibliothèques et les organisations communautaires sont idéalement placés pour impulser un changement systémique en définissant des priorités nationales, en concevant des politiques inclusives et en veillant à ce que chaque individu — quel que soit son lieu de résidence, son revenu ou ses origines — ait accès aux outils et à la formation nécessaires pour s'épanouir dans une société numérique.

a. Reconnaître la littératie numérique comme une compétence fondamentale et l'intégrer dans les programmes d'éducation nationale, les stratégies de développement de la main-d'œuvre et les plans d'apprentissage tout au long de la vie.

b. Investir dans les infrastructures, la formation et le soutien continu — en particulier pour les populations mal desservies dans les régions rurales, éloignées et à faible revenu.

c. Fournir des sources de financement durables pour les programmes d'inclusion numérique dirigés par les communautés et les pôles d'innovation locaux.

d. Promouvoir l'équité en soutenant des programmes et outils numériques libres, multilingues et culturellement adaptés.

e. Utiliser les institutions publiques (ex. : écoles, bibliothèques, centres communautaires) comme points d'accès de confiance pour des ateliers gratuits ou à faible coût, des certifications et du soutien à la navigation numérique.

f. Encourager le développement professionnel des enseignants et des bibliothécaires pour leur permettre de transmettre les contenus de littératie numérique avec assurance et efficacité.

4.2 Secteur à but non lucratif (organismes de bienfaisance, fondations, organisations communautaires)

Le secteur à but non lucratif joue un rôle essentiel dans l'adoption et la mise à l'échelle des initiatives de compétences numériques. En tant qu'intermédiaires de confiance profondément enracinés dans leurs communautés, les organismes de bienfaisance, les fondations et les organisations communautaires comblent le fossé entre les politiques et la pratique. En s'appuyant sur leurs relations, leur connaissance culturelle et leur expertise terrain, ils veillent à ce que les programmes soient pertinents, inclusifs et efficaces — permettant aux populations marginalisées et mal desservies de participer pleinement à l'économie numérique.

a. Agir comme intermédiaires de confiance dans la prestation de formations aux compétences numériques pour les populations marginalisées, racisées ou linguistiquement diverses

b. Co-créer des supports pédagogiques et des stratégies de sensibilisation qui reflètent les réalités vécues des communautés.

c. S'associer à des leaders locaux, des mentors pairs et des éducateurs de terrain pour renforcer les capacités et assurer la pertinence culturelle.

d. Appliquer des pratiques pédagogiques inclusives et informées par les traumatismes pour mobiliser les groupes ayant des besoins d'accès complexes.

e. Offrir des services complémentaires tels que la garde d'enfants, le transport ou le soutien en santé mentale pour réduire les obstacles à la participation.

f. Jouer un rôle de rassembleur pour aligner les parties prenantes et veiller à ce que les voix communautaires influencent les politiques et la conception des programmes.

4.3 Secteur privé (entreprises, startups, sociétés technologiques)

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la structuration de l'écosystème numérique et dans l'adoption généralisée des technologies. Pour maximiser l'impact et l'inclusivité, ce secteur doit activement promouvoir l'interopérabilité — en veillant à ce que les plateformes, systèmes et outils puissent s'intégrer de manière fluide entre les organisations et les communautés.

a. Intégrer la littératie numérique et le perfectionnement des compétences dans les processus d'accueil et de formation des employés afin de préparer la main-d'œuvre aux défis futurs.

b. Offrir des programmes de formation communautaire gratuits ou subventionnés dans le cadre des stratégies de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et des engagements ESG.

c. Soutenir le développement technologique inclusif en impliquant les utilisateurs finaux et la société civile dans la conception des plateformes et des services.

d. Fournir un financement ou un soutien technique aux partenaires à but non lucratif qui dispensent des formations numériques dans les zones à fort besoin.

e. Encourager le leadership des jeunes et les parcours d'innovation à travers des stages, des bootcamps et des initiatives de mentorat.

f. Promouvoir l'utilisation responsable des technologies et soutenir les campagnes publiques sur la cybersécurité et l'éthique numérique

4.4 Collaboration intersectorielle (initiatives multipartites)

Aucune organisation ou secteur ne peut, à lui seul, combler le fossé des compétences numériques au Canada — un impact durable dépend de la collaboration entre les gouvernements, les organismes à but non lucratif, les entreprises et les groupes communautaires autour d'objectifs communs.

a. Établir des modèles d'impact collectif impliquant les gouvernements, les organismes à but non lucratif et les entreprises privées dans la co-construction d'objectifs communs et le suivi conjoint des progrès.

b. Mutualiser les ressources pour lancer des projets pilotes pouvant être évalués, étendus et adaptés à différentes régions et populations.

c. Partager les données et les connaissances entre les secteurs afin d'identifier les lacunes en matière de compétences numériques, les obstacles à l'accès et les modèles d'intervention efficaces, tout en respectant les droits à la vie privée et les consentements.

d. Co-investir dans des infrastructures durables telles que des pôles numériques, des laboratoires mobiles d'apprentissage et des programmes de distribution d'appareils à

faible coût.

e. Aligner les efforts sur des cadres plus larges tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies ou la Charte canadienne du numérique afin d'assurer la cohérence et la responsabilité.

5. Mesures communes pour identifier les obstacles au développement des compétences numériques

Pour construire une compréhension collective et approfondie des défis liés à la promotion des compétences numériques, il est essentiel d'adopter un ensemble partagé d'indicateurs permettant de mesurer ces défis. Ces mesures aident à identifier les lacunes, à suivre les progrès dans diverses communautés et secteurs, et à éclairer la prise de décision fondée sur les données pour améliorer les programmes de mise en œuvre. Les catégories suivantes offrent un cadre pour évaluer les principaux obstacles et résultats liés aux initiatives de littératie numérique.

5.1 Accès et infrastructures

a. Pourcentage de la population cible ayant accès à une connexion Internet fiable.

b. Proportion of individuals with access to functional digital devices (e.g., smartphones, laptops, tablets).

c. Proportion d'individus ayant accès à des appareils numériques fonctionnels (ex. : téléphones intelligents, ordinateurs portables, tablettes)

5.2 Compétences et confiance

a. Niveau de compétence numérique de base mesuré par des évaluations ou des enquêtes auto-déclarées

b. Scores de confiance numérique, avec un accent particulier sur les groupes sous-représentés.

c. Taux de progression des compétences (ex. : du niveau débutant au niveau intermédiaire).

d. Pourcentage de participants déclarant une confiance accrue dans l'utilisation des outils numériques après la formation.

5.3 Inclusion et équité

a. Représentation des groupes méritant l'équité (p. ex. les peuples autochtones, les femmes, les nouveaux arrivants, les communautés noires et racialisées, les résidents ruraux, les ménages à faible revenu) dans les programmes de littératie numérique.

b. Disponibilité et utilisation de supports d'apprentissage multilingues et culturellement adaptés.

c. Inclusion de fonctionnalités d'accessibilité pour les personnes handicapées, les aînés et les apprenants neurodivergents.

d. Fréquence et profondeur de l'engagement communautaire dans la co-conception et la mise en œuvre des programmes.

5.4 Portée et engagement des programmes

a. Taux d'inscription et de complétion selon les groupes démographiques et géographiques.

b. Taux d'abandon et données qualitatives sur les raisons du désengagement.

c. Répartition géographique des participants (ex. : urbain, rural, éloigné)

d. Satisfaction des participants, incluant des commentaires qualitatifs et des mesures de type Net Promoter Score (NPS).

5.5 Capacité et soutien de l'écosystème

a. Nombre de formateurs, éducateurs et mentors pairs formés pour soutenir la littératie numérique.

b. Pourcentage de programmes bénéficiant d'un financement durable ou de partenariats multisectoriels.

c. Niveau d'intégration de la littératie numérique dans les systèmes d'éducation formelle, les stratégies de développement de la main-d'œuvre et les services publics.

5.6 Résultats et impact

a. Taux d'accès à l'emploi, à l'éducation ou à la formation après participation à un programme ou atelier.

b. Améliorations déclarées dans la navigation numérique quotidienne (ex. : services bancaires en ligne, accès aux services de santé ou gouvernementaux en ligne).

c. Augmentation de l'engagement civique et communautaire via les plateformes numériques (ex. : assemblées citoyennes virtuelles, mobilisation locale).

d. Réduction de l'anxiété liée à la technologie ou des obstacles déclarés à la participation.

Annexes

Exemple d'enquête : Indicateurs de littératie, de maîtrise et d'accès aux outils numériques (échelle de Likert à 5 points)

Référence de l'échelle

1 = Tout à fait en désaccord / Pas du tout confiant(e) / Aucun accès
2 = En désaccord / Peu confiant(e) / Accès limité
3 = Neutre / Moyennement confiant(e) / Accès partiel
4 = D'accord / Confiant(e) / Accès adéquat
5 = Tout à fait d'accord / Très confiant(e) / Accès complet

Section 1: Accès et infrastructures
Objectif : Mesurer l'accès aux appareils, à Internet et aux technologies accessibles.

1. J'ai un accès fiable à Internet lorsque j'en ai besoin.
2. J'ai accès à au moins un appareil numérique fonctionnel (ex. : téléphone intelligent, ordinateur portable, tablette).
3. Je peux me permettre un abonnement Internet régulier sans difficulté financière majeure.
4. J'ai accès à des technologies d'assistance (ex. : lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, outils de traduction) si nécessaire.
5. Les points d'accès publics comme les bibliothèques, les centres communautaires ou les pôles numériques sont disponibles et faciles à utiliser pour moi.

Section 2 : Compétences et confiance
Objectif : Évaluer la littératie numérique, la fluidité et l'auto-efficacité.

1. Je me sens confiant(e) pour effectuer des tâches numériques de base (ex. : envoyer des courriels, naviguer en toute sécurité, installer des applications).
2. Je peux évaluer si une information en ligne est fiable et éviter la désinformation.
3. Je suis confiant(e) dans l'utilisation d'outils numériques pour collaborer (ex. : visioconférence, documents partagés).
4. Je me sens prêt(e) à utiliser de nouvelles technologies ou des outils inconnus lorsque nécessaire.
5. Je comprends les implications du partage de données personnelles en ligne et je gère efficacement ma vie privée.

Section 3: Inclusion et équité
Objectif : Comprendre les obstacles rencontrés par les groupes en quête d'équité.

1. Les supports d'apprentissage que je rencontre sont disponibles dans une langue que je comprends
2. Les programmes de littératie numérique sont culturellement pertinents et respectent mes expériences vécues.

3. Je peux accéder à des fonctionnalités de conception inclusive (ex. : sous-titres, texte alternatif, mises en page simplifiées).
4. Je sens que les besoins de ma communauté sont pris en compte lors de la conception des programmes numériques.

Section 4: Portée et engagement des programmes
Objectif : Évaluer la participation, la satisfaction et la rétention.

1. Il est facile pour moi de m'inscrire à des programmes ou ateliers de littératie numérique.
2. Les programmes auxquels j'ai participé me motivent et me donnent envie de continuer.
3. Je suis satisfait(e) de la qualité de l'enseignement et des ressources fournies.
4. Je recommanderais ces programmes à d'autres personnes dans ma communauté.

Section 5: Capacité et soutien de l'écosystème
Objectif : Comprendre la capacité locale à générer de l'impact.

1. Il y a suffisamment de formateurs et de mentors dans ma communauté pour soutenir mon apprentissage.
2. Les programmes offrent un soutien continu et un suivi après les sessions de formation initiales.
3. Je peux accéder à des ateliers, certifications ou mentorats gratuits ou à faible coût via des institutions locales.
4. Je sens qu'il existe une collaboration efficace entre les gouvernements, les organismes à but non lucratif et les entreprises pour fournir des ressources numériques.

Section 6: Résultats et impact
Objectif : Mesurer les résultats concrets des initiatives de littératie numérique.

1. Je peux maintenant utiliser des outils numériques pour gérer mes tâches personnelles (ex.: services bancaires en ligne, télésanté, services gouvernementaux numériques).
2. Ma participation à des programmes de littératie numérique a amélioré mes perspectives d'emploi ou mes opportunités de carrière
3. Je me sens plus confiant(e) pour utiliser des outils numériques afin de participer à la vie civique et communautaire (ex. : assemblées citoyennes, mobilisation locale).
4. Depuis que j'ai acquis des compétences numériques, mon anxiété liée à la technologie a diminué.
5. Je crois que ma qualité de vie globale s'est améliorée grâce à un meilleur accès et à une plus grande confiance numérique.

Questions démographiques et contextuelles (hors échelle de Likert)

Ces questions permettent de segmenter les données pour une analyse approfondie :

- Tranche d'âge
- Langue(s) principale(s)
- Localisation géographique (urbaine, rurale, éloignée)
- Tranche de revenu
- Besoins en matière d'accessibilité ou de handicap
- Type d'appareil possédé

Exemple de cadre d'enquête sur la littératie et la maîtrise des outils numériques

(Pour la mesure et l'évaluation intersectorielles)

Objectif

Créer un outil permettant de mesurer l'accès numérique, les compétences, la confiance et la fluidité numérique au sein de différentes populations. Ce cadre facilite la collecte de données comparables, l'alignement intersectoriel et la prise de décisions fondées sur des preuves.

1. **Structure du questionnaire**
   A. Portrait démographique (Contexte de base)
   Objectif : Comprendre le profil des participants afin d'analyser les tendances entre les groupes.
   - Tranche d'âge
   - Genre
   - Niveau d'éducation
   - Statut d'emploi
   - Secteur (associatif, entreprise, éducation, gouvernement, etc.
   - Localisation (urbaine / rurale)
   - Accès à une connexion Internet fiable (Oui / Non)
   - Appareil numérique principal (Téléphone, Tablette, Ordinateur portable, Ordinateur de bureau, Aucun)

B. Accès numérique et infrastructure (Préparation numérique)
Objectif : Mesurer la disponibilité des outils essentiels et de la connectivité.

Indicateur	Example de questions	Choix de réponse
Accès aux appareils	J'ai un accès régulier à un smartphone, une tablette, un ordinateur portable ou un ordinateur.	1 = Pas du tout d'accord → 5 = Tout à fait d'accord
Fiabilité d'Internet	J'ai une connexion Internet fiable avec peu d'interruptions.	1 = Pas du tout d'accord → 5 = Tout à fait d'accord
Accessibilité financière	Je peux me permettre d'utiliser Internet et les outils numériques quand j'en ai besoin.	1 = Pas du tout d'accord → 5 = Tout à fait d'accord
Accès communautaire	Des points d'accès publics comme les bibliothèques, les centres communautaires ou les hubs numériques sont disponibles et faciles à utiliser pour moi.	1 = Pas du tout d'accord → 5 = Tout à fait d'accord

Accessibilité des outils	Les outils numériques que j'utilise proposent des fonctionnalités d'accessibilité lorsque nécessaire.	1 = Pas du tout d'accord → 5 = Tout à fait d'accord

C. Culture numérique (Compétences fondamentales)
Objectif : Évaluer la capacité à effectuer des tâches technologiques de base.

Domaine de compétence	**Example de questions**	**Choix de réponse**
Utilisation des appareils	Je peux configurer et utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable de manière autonome.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Courriel et communication	Je peux créer, envoyer et organiser des courriels de manière autonome	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Recherche et navigation	Je peux trouver des informations précises et fiables en ligne de manière efficace.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Culture de l'information	Je sais comment vérifier si une information en ligne est fiable et impartiale.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Bases de la sécurité en ligne	Je peux identifier les liens suspects, les courriels d'hameçonnage et les arnaques.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)

E. Culture de l'IA et technologies émergentes
Objectif : Mesurer la sensibilisation, la compréhension et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Indicateur	**Example de questions**	**Choix de réponse**
Sensibilisation à l'IA	Je comprends ce qu'est l'intelligence artificielle (IA) et où elle est couramment utilisée.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Culture de l'IA	Je comprends que l'IA fournit des recommandations mais ne « pense » pas comme les humains.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Applications de l'IA	Je sais comment utiliser efficacement des outils basés sur l'IA (ex. : chatbots, assistants personnels).	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Risques et éthique de l'IA	Je comprends les risques potentiels de l'IA, y compris les biais, les problèmes de confidentialité et les abus.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Agents personnels IA	Je sais comment gérer les assistants personnels ou les outils IA qui me font des recommandations.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)

F. Confiance, confidentialité et sécurité
Objectif : Mesurer la compréhension de la sécurité, de la confidentialité et de la confiance en ligne

Indicateur	Example de questions	Choix de réponse
Confidentialité des données	Je comprends comment mes informations personnelles sont collectées et utilisées en ligne.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Paramètres de confidentialité	Je vérifie et mets régulièrement à jour mes paramètres de confidentialité sur les applications et les appareils.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Confiance numérique	J'ai confiance dans le fait que les plateformes numériques que j'utilise sont sécurisées et protègent mes données.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Cybersécurité	J'utilise des mots de passe forts et l'authentification à deux facteurs pour protéger mes comptes.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Sécurité communautaire	Je sais comment signaler du contenu nuisible ou du harcèlement en ligne.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)

G. Droits numériques, citoyenneté et inclusion
Objectif : Mesurer la compréhension des droits, de la citoyenneté et de l'inclusion numériques.

Indicateur	Example de questions	Choix de réponse
Droits numériques	Je comprends mes droits en ligne, y compris la confidentialité et la	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Citoyenneté numérique	J'adopte un comportement respectueux et responsable en ligne.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Inclusion numérique	Je pense que tout le monde devrait avoir un accès égal à Internet et aux outils numériques.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Accès numérique	Je sais quels sont les ressources disponibles pour améliorer mon accès numérique si nécessaire.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Souveraineté numérique	Je comprends que je peux contrôler comment mes données sont stockées, partagées et utilisées.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)

H. Gouvernance numérique, participation et éthique
Objectif: Mesurer les connaissances sur l'innovation numérique responsable et la participation civique.

Indicateur	Example de questions	Choix de réponse
Gouvernance numérique	Je sais que les gouvernements et les organisations ont des règles pour guider l'utilisation sûre, équitable et éthique de la technologie.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Sensibilisation au logiciel libre	Je comprends ce qu'est un logiciel libre et ses avantages pour la collaboration.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Participation technologique	Je pense que les utilisateurs comme moi devraient avoir leur mot à dire sur la conception des outils et plateformes numériques.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Technologies d'intérêt public	Je comprends que certaines technologies sont conçues spécifiquement pour servir le bien commun.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Justice numérique	Je suis conscient(e) des problèmes comme les biais dans l'IA et je pense que la technologie devrait bénéficier équitablement à tous.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)

I. Bien-être numérique et état d'esprit
Objectif : Comprendre comment l'usage du numérique affecte la santé, l'équilibre et les attitudes.

Indicateur	Example de questions	Choix de réponse
Bien-être numérique	Je gère mon temps d'écran et j'équilibre mes activités en ligne et hors ligne.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Habitudes saines	Je fais des pauses loin des écrans pour préserver ma santé mentale et physique.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Confiance en l'adaptation	Je me sens confiant(e) pour apprendre de nouvelles technologies lorsque c'est nécessaire.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Esprit d'apprentissage	Je participerais à une formation sur les compétences numériques si elle était disponible.	1 = Pas confiant(e) → 5 = Très confiant(e)
Obstacles à l'apprentissage	Qu'est-ce qui vous empêche d'améliorer vos compétences numériques ? (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Coût / Temps / Accès / Intérêt / Autre

2. Évaluation et Référencement

Accès et inclusion numériques (max. 25 points)		
Plage de score	Niveau de compétence	Signification
0 - 8	Débutant	Accès limité aux appareils, à Internet ou aux ressources communautaires.
9 - 15	En développement	Accès partiel, mais des problèmes de fiabilité, de coût ou d'équité subsistent.
16 - 21	Compétent	Accès régulier et fiable, avec quelques limitations mineures.
22-25	Avancé	Accès numérique et infrastructure entièrement fiables et équitables.
Culture numérique (max. 25 points)		
0 - 8	Débutant	Difficultés avec la configuration des appareils, les courriels, la recherche et la sécurité.
9 - 15	En développement	Réalise des tâches simples mais manque de constance ou d'efficacité.
16 - 21	Compétent	Utilise les appareils, les courriels et les pratiques de sécurité avec confiance.
22-25	Avancé	Gère les tâches fondamentales de manière autonome et aide les autres.
Culture de l'IA et technologies émergentes (max. 25 points)		
0 - 8	Débutant	Compréhension limitée de l'IA et de ses applications.
9 - 15	En développement	Connaît les concepts de base de l'IA mais incertitude sur les risques ou l'usage responsable.
16 - 21	Compétent	Comprend les outils IA, les enjeux éthiques et les applique efficacement.
22-25	Avancé	Utilise les outils IA avec assurance et comprend les implications des technologies émergentes.
Confiance, confidentialité et sécurité (max. 25 points)		
0 - 8	Débutant	Ne connaît pas les paramètres de confidentialité, la sécurité des données ou la sécurité en ligne.
9 - 15	En développement	Connaît certaines pratiques de confidentialité et de sécurité mais les applique de manière irrégulière.

16 - 21	Compétent	Utilise des pratiques de sécurité solides et comprend l'utilisation des données personnelles.
22-25	Avancé	Gère pleinement la confidentialité, la sécurité des données et la confiance numérique
Droits numériques, citoyenneté et inclusion (max. 25 points)		
0 - 8	Débutant	Compréhension limitée des droits, de l'inclusion et de la citoyenneté numérique.
9 - 15	En développement	Connaît les concepts de droits et d'inclusion mais manque de profondeur.
16 - 21	Compétent	Comprend les droits, l'inclusion et le comportement responsable en ligne.
22-25	Avancé	Défend l'équité, pratique l'inclusion et comprend les responsabilités.
Gouvernance numérique, participation et éthique (max. 25 points)		
0 - 8	Débutant	Ne connaît pas la gouvernance, l'éthique ou la participation numérique.
9 - 15	En développement	Connaît la gouvernance et la participation mais sans engagement actif.
16 - 21	Compétent	Comprend les concepts de gouvernance, de logiciel libre et d'éthique.
22-25	Avancé	Participe activement à l'innovation numérique, à l'éthique et à la participation civique.
Bien-être numérique et état d'esprit (max. 20 points)		
0 - 6	Débutant	Difficultés à équilibrer vie en ligne et hors ligne ou manque de confiance.
7 - 12	En développement	Comprend le bien-être numérique mais applique les stratégies de manière irrégulière.
13 - 17	Compétent	Gère le temps d'écran, adopte des habitudes saines et s'adapte aux changements technologiques.
18 - 20	Avancé	Équilibre parfait, confiance et motivation pour développer ses compétences numériques.
Cadre global d'évaluation (max. 170 points)		
0 -56	Débutant	Préparation et culture numériques limitées ; besoin de soutien fondamental.

57 - 102	En développement	Maîtrise de base ; besoin de perfectionnement ciblé dans plusieurs domaines.
103 - 136	Compétent	À l'aise avec la plupart des tâches numériques ; prêt pour des applications avancées.
137 - 170	Avancé	Très fluide, confiant et adaptable dans tous les domaines numériques.

3. Recommandations d'implantation

Alignement intersectoriel : Utiliser le même questionnaire dans les associations, les écoles, les entreprises et auprès des décideurs politiques

Comparabilité régionale : Réaliser les enquêtes trimestriellement pour suivre les progrès dans le temps.

Cadre de partage des données : Agréger les résultats pour créer un tableau de bord open source montrant les écarts de compétences numériques par secteur et région.

Participation incitative : Offrir des micro-certificats ou des badges pour la complétion des enquêtes afin de stimuler l'engagement.

Pratiques de recherche éthiques: obtenir l'approbation du comité d'éthique de la recherche (REB) le cas échéant (p. ex. TCPS2) et faire appel à des experts pour la conception/le protocole de recherche. Veiller à ce que l'outil cause le moins de préjudice possible aux participants tout en permettant de recueillir les données nécessaires.